

PROJET PEDAGOGIQUE

Institut de Formation en Soins Infirmiers de la Flandre Intérieure



Région
Hauts-de-France

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

96, rue Jules LEBLEU

59280 ARMENTIÈRES

Tél : 03 20 48 12 70

ifsi@ch-armentieres.fr

SOMMARE

TITRE 1 : LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION	4
I. LES COURANTS PEDAGOGIQUES DE REFERENCE.....	4
<i>Le Béhaviorisme.....</i>	<i>4</i>
<i>Le Constructivisme</i>	<i>4</i>
<i>Le Socio constructivisme</i>	<i>4</i>
II. LA REFLEXIVITE	5
<i>La Pratique Réflexive.....</i>	<i>5</i>
<i>L'analyse de la pratique.....</i>	<i>6</i>
<i>L'analyse de la situation.....</i>	<i>7</i>
TITRE 2 : CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION	7
I. LES VALEURS	7
<i>La solidarité :</i>	<i>7</i>
<i>Le respect :</i>	<i>8</i>
<i>L'honnêteté :</i>	<i>8</i>
<i>L'équité :</i>	<i>8</i>
II. LA FINALITE DE LA FORMATION ET PROFIL ATTENDU	9
<i>Les objectifs de professionnalisation.....</i>	<i>9</i>
III. L'APPROCHE PAR COMPETENCES	10
TITRE 3 : L'ALTERNANCE	11
I.PLANNIFICATION DE L'ALTERNANCE	12
II.LES MODALITES D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT	12
III. LISTE DES LIEUX ET PLACES DE STAGE.....	12
IV.EVALUATION DE LA QUALITE DES STAGES PAR LES ETUDIANTS	13
TITRE 4 : STRATEGIE D'ALALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT.....	13
I.PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETUDIANT	13
II STRATEGIE DE PREVENTION DE RUPTURE DE PARCOURS	14
III L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATIONS DE HANDICAP	16
.....	
TITRE 5 : LES PRESTATIONS	17
I.LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE.....	17
II. LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE DES ETUDIANTS	18
<i>Les prestations et l'équipement.....</i>	<i>19</i>
<i>La démocratie</i>	<i>19</i>
<i>Le développement durable.....</i>	<i>19</i>
 <i>Le projet étudiant.....</i>	<i>20</i>
TITRE 6 : L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	21

PREAMBULE

Le projet pédagogique est une obligation réglementaire fixée par l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur.

Il comporte :

- les orientations de la formation ;
- la conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec le métier : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier ;
- la stratégie de développement de l'offre numérique : plateforme dédiée, outils de communication à distance, mise à disposition des étudiants et élèves de matériel informatique adapté, l'usage de l'intelligence artificiel ;
- la stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant ou l'élève en lien avec les attentes de l'employeur et/ou du financeur concerné ;
- le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situation de handicap ;
- la stratégie du développement durable à l'institut ;
- l'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture des parcours ;
- la planification de l'alternance ;
- la liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires ;
- les modalités d'encadrement et de tutorat négociés avec les responsables des structures d'accueil ;
- les prestations offertes à la vie étudiante ;
- les indicateurs d'évaluation du projet.

Le projet pédagogique formalise les orientations et la stratégie à partir des quelles seront misent en œuvre les pratiques pédagogiques et l'organisation de la formation. Il donne du sens à l'action collective, il indique et définit les méthodes pédagogiques et managériales de l'équipe de formateurs.

Il tient compte du contexte dans lequel il est mis en œuvre, en particulier de :

- l'évolution des besoins de santé de la population ;
- l'évolution de l'offre de soin et les priorités nationales ;
- l'évolution des techniques et des modalités de prise en soin ;
- l'évolution des métiers de la santé.

Le projet pédagogique ne repose pas que sur des généralités et des déclarations d'intention mais il s'attache également à décrire des fiches actions déclinées en objectifs et actions, ce sont :

Le projet pédagogique construit à l'origine en partenariat avec les différents professionnels impliqués dans la formation des futures infirmières a évolué au fil des années en fonction des modifications réglementaires et du contexte régional.

TITRE 1 : LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION

I. LES COURANTS PEDAGOGIQUES DE REFERENCE

Il s'agit de déterminer les principaux courants pédagogiques qu'utilisent les formateurs pour mettre en œuvre la stratégie pédagogique du projet de promotion.

Le Behaviorisme

Le behaviorisme est tiré des théories du comportement. Le formateur montre et explique et l'apprenant observe, écoute et reproduit. S'il réussit il peut continuer, s'il échoue, le formateur recommence et l'apprenant aussi. On peut obtenir de bons résultats dans les apprentissages techniques qui cherchent la modification d'un comportement ou l'obtention d'un nouvel automatisme.

Bien que ne convenant pas dans un modèle d'apprendre à apprendre comme induit le référentiel de formation (il conditionne les apprentissages et laisse peu de place aux initiatives individuelles) il est utilisé pour les apprentissages techniques (savoirs procéduraux, savoir-faire).

Quelque peu décrié aujourd'hui pour son aspect trop scolaire, il est néanmoins utilisé par les formateurs en complément de modèles plus responsabilisant et plus impliquant.

Le Constructivisme

L'objectif est d'individualiser davantage, de responsabiliser et donc d'autonomiser l'étudiant.

Dans ce modèle le formateur forme, fait des démonstrations et explique à l'étudiant. Le formateur fait appel à l'expérience de chacun et confronte l'étudiant à des situations problèmes. Il guide l'étudiant dans les stratégies d'apprentissage et lui donne des pistes de réflexion et de recherche. Il aide l'étudiant à construire ses propres méthodes.

L'étudiant devient acteur de sa formation dans le sens où il construit ses savoirs avec le formateur par essais et erreurs successives. Il découvre progressivement les règles, les concepts, les mécanismes et met en place des stratégies de résolution de problème.

Le Socio constructivisme

Par rapport au constructivisme, le socio constructivisme introduit une dimension supplémentaire. Celle des interactions, des échanges, du travail de verbalisation, de co-construction, de co-élaboration.

Le formateur renvoie les questions à l'apprenant et au groupe en donnant des pistes et en les confrontant à des problèmes nouveaux. Il donne des axes de réflexion et de recherche au groupe. Il aide également à trier les informations, il est questionneur et guide à la réflexion, informe, aide à la décision.

Ce n'est pas le formateur qui enseigne mais l'étudiant qui apprend. Cet étudiant n'apprend pas seul, il apprend avec et par les autres membres du groupe en échangeant et confrontant leurs idées. L'étudiant est actif au sens où il fait appel aux autres (apprenants-ressources-formateurs...) pour construire ses connaissances et ses compétences.

Ce modèle permet une participation des apprenants et une découverte progressive du savoir. Il respecte les rythmes et des stratégies d'apprentissages des apprenants. Cette méthode rend l'apprenant autonome, travail sur la méta cognition (capacité d'apprendre à apprendre). Les apprentissages peuvent être plus rapides que le constructivisme car on se sert du collectif pour construire ses connaissances.

II. LA REFLEXIVITE

Dans le champ de la Pratique Réflexive, certains mots ou certaines expressions méritent d'être différenciés : Pratique Réflexive, posture réflexive, réflexion et réfléchissement, analyse de pratique, analyse de situation, etc.

La Pratique Réflexive

La Pratique Réflexive est un processus mental qui vise à apprendre à partir des expériences vécues, par un retour de la conscience sur elle-même, de manière régulière et volontaire, avec le but de prendre conscience de sa manière d'agir et de réagir, dans les situations professionnelles ou formatives. Ce retour réflexif a pour finalité de réinvestir dans la pratique à venir les enseignements tirés de cette expérience et de construire ainsi les compétences professionnelles attendues. La Pratique Réflexive en IFAS a pour objet les activités des élèves, qui sont de trois types :

- Les activités pour apprendre, du fait qu'ils apprennent un métier (la pratique apprenante, Balas-Chanel, 2007)
- Les activités professionnelles en stage, en atelier d'aptitude gestuelle, du fait que c'est un métier qu'ils apprennent.
- Les activités réflexives de retour sur des expériences vécues, du fait qu'ils apprennent à devenir des praticiens réflexifs (la Pratique Réflexive)

Chacune de ces pratiques peut être prise comme objet d'analyse, pour construire des connaissances et des compétences.

Elle est mise en œuvre dans le suivi pédagogique individuel, les retours de stages, les séances d'analyse de pratique, les séances de simulation en santé.

La Pratique Réflexive s'intéresse autant aux réussites qu'aux erreurs ou aux difficultés. Celle qui porte sur les réussites permet la compréhension de ce qui fonctionne, quand ça fonctionne et l'appropriation de « bonnes pratiques ». En revenant sur ses erreurs, sans complaisance mais avec bienveillance, il devient possible de comprendre comment et pourquoi on en est arrivé à ce résultat et d'imaginer ainsi de nouvelles stratégies de plus en plus efficaces.

La posture réflexive

La posture réflexive est une posture mentale nécessaire à la Pratique Réflexive qui est loin d'être spontanée. Il s'agit de tourner son attention vers soi-même et vers son activité mentale et physique, en plus du contexte dans lequel s'est déroulée cette activité.

C'est une posture qui requiert de la curiosité et de la bienveillance à l'égard de soi-même. Accepter de se regarder tel qu'on est et tel qu'on a agi.

La réflexion

Il ne faut pas confondre Pratique Réflexive avec réflexion. Schön parle de réflexion dans l'action (au cours de l'action) et de réflexion sur l'action (*a posteriori*) (Schön, 1994). Dans le langage courant, le mot réflexion porte sur une question ou sur un problème ; il est synonyme de raisonnement. Si la réflexion peut précéder l'action (« Réfléchir avant d'agir »), elle la guide aussi pendant son déroulement (« Réfléchir pendant l'action »). La réflexion peut également être sollicitée après l'action, *a posteriori* : je repense au problème que j'ai rencontré et je cherche à le résoudre.

La Pratique Réflexive est un moment particulier qui sollicite tour à tour des temps de *réfléchissement*/description, des temps de réflexion/raisonnement pour aboutir à la conceptualisation de sa pratique et des temps d'anticipation de pratiques futures (par *réfléchissement*, à savoir une posture mentale qui permet de revivre mentalement une situation, pour en retrouver les éléments).

L'analyse de la pratique

L'analyse de la pratique (aussi appelée analyse de pratiques, AdP) et l'analyse de pratiques professionnelles (APP) sont des dispositifs collectifs de Pratique Réflexive, réunissant des pairs, qui visent le développement professionnel. Les participants exposent leurs pratiques à partir de situations concrètes et les analysent ensemble, guidés par un animateur.

L'analyse de la situation

À la différence de l'analyse de pratique, qui se centre sur l'activité du sujet en première personne (de son point de vue subjectif) (Vermersch & Maurel, 1997), *l'analyse de la situation* se centre sur les événements et la situation, regardés en troisième personne (d'un point de vue extérieur). Les questions connues sous la formule « QQQQCCP : qui, quoi, où, quand, combien, comment, pourquoi ? » sont typiques de l'analyse de la situation. Le « comment » dans ce type d'analyse porte moins sur l'activité de la personne accompagnée que sur le déroulement de la situation. L'analyse de la situation vise à comprendre ce qui s'est passé.

TITRE 2 : CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION

I. LES VALEURS

Le présent projet permet d'affirmer les valeurs professionnelles et éthiques propres à la profession d'aide-soignant. L'équipe de formateurs s'appuie sur ces valeurs pour élaborer et mettre en œuvre sa politique et sa stratégie pédagogique.

Il s'agit tout au long de la formation d'avoir en référence ces valeurs qui guident toute action pédagogique. Elles doivent permettre à l'étudiant futur professionnel d'avoir des références qui l'influenceront dans son activité et sa relation avec autrui dès son entrée en formation et tout au long de son exercice professionnel.

La solidarité :

C'est l'attention portée aux autres, les patients et les collègues. C'est l'entraide dans l'action et le soutien dans la relation.

- La solidarité est le sentiment qui pousse les soignants à s'accorder une aide mutuelle, dans la conscience du fait que l'aide ou l'attention apportée à l'autre à un moment, pourra être reçue de l'autre ultérieurement.
- La solidarité tisse un lien entre les professionnels soignants et entre des situations vécues.
- La solidarité est une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide réciproque entre les membres d'une équipe soignante.
- C'est l'idée de groupe, d'organisation, de dépendance réciproque au sein d'une équipe pluridisciplinaire et de la reconnaissance de la place, du rôle et de l'importance de chacun.
- C'est être soucieux du bien-être du groupe et donc à celui de l'individu.
- La solidarité est d'ordre éthique par sa dimension sociale dans laquelle apparaît le vivre ensemble dans une société qui s'individualise de plus en plus.

Le respect :

C'est la tolérance, la bientraitance. C'est être dans le non jugement et accepter l'autre tel qu'il est.

- Il est la base de la relation à l'autre, de la reconnaissance mutuelle, la bienveillance et l'altérité.
- Il s'agit d'un concept central dans les soins se traduisant dans les attitudes et les comportements qui visent à traiter autrui avec égard, dans le respect des règles professionnelles.
- C'est le respect des règles inhérentes à la profession, respect du règlement intérieur, des procédures, des décisions collectives et hiérarchiques, des locaux et des matériels.
- C'est le respect des droits fondamentaux des personnes : de soi, de l'autre, de la personne soignée (bientraitance) et de sa famille.
- A l'institut et sur tous les lieux de formation c'est être attentif aux autres étudiants et élèves rencontrés, ainsi qu'à l'ensemble des intervenants.
- C'est être tolérant et accepter l'autre avec ses différences (âge, sexe, religion, culture). C'est reconnaître l'autre comme il est et être dans le non jugement.

L'honnêteté :

C'est respecter des règles.

- Dans l'exercice de son métier, l'aide-soignante et l'infirmière sont en relation avec d'autres infirmières et professionnels de la santé, ses relations doivent être empreintes d'intégrité, c'est-à-dire d'honnêteté et de loyauté.
- L'honnêteté est considérée comme le fondement des devoirs éthiques et déontologiques ainsi que des règles professionnelles.
- L'honnêteté est une valeur personnelle et professionnelle qui doit se refléter dans la relation avec les personnes soignées.
- Elle doit aussi être à la base des relations que le soignant entretient avec les personnes qu'elle côtoie dans le cadre de sa pratique.

L'équité :

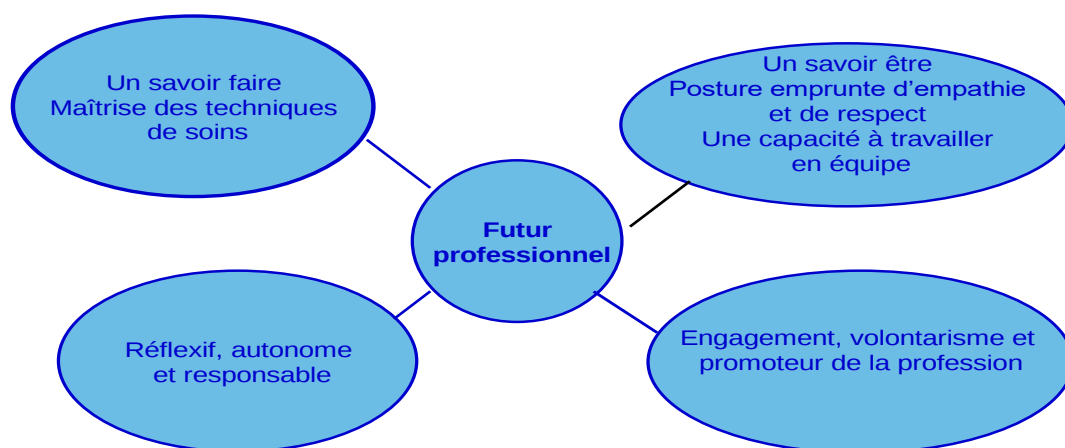
C'est le devoir de traiter tous et chacun justement.

- L'équité est un sentiment de justice, fondée sur la reconnaissance des droits de chacun. Pour les soignants, il s'agit de s'assurer que les ressources en soins soient réparties de façon juste entre toutes les personnes soignées.

II. LA FINALITE DE LA FORMATION ET PROFIL ATTENDU

Il s'agit de déterminer le professionnel infirmier que l'on souhaite à l'issue de la formation. C'est à partir de ce profil attendu que seront déterminés les objectifs et les actions à élaborer et à mettre en œuvre dans les séquences pédagogiques.

La formation consiste à faire de l'élève un futur professionnel opérationnel, ce dernier s'inscrivant dans un processus d'acquisition des compétences professionnelles.



Les objectifs de professionnalisation

L'étudiant aura acquis les connaissances nécessaires pour **maîtriser les gestes techniques**. Il sera capable de s'organiser, d'anticiper et d'être un professionnel efficace. Son attitude rigoureuse lui permettra de s'adapter aux différentes situations de soins.

De plus, il saura faire preuve également **d'autonomie, de responsabilité, d'adaptabilité et de réflexivité**.

Ensuite, ayant réfléchi durant sa formation à **sa posture professionnelle**, l'infirmier récemment diplômé aura des capacités en relations humaines empreintes de respect et d'empathie. Il possédera la capacité à travailler en équipe pour promouvoir la continuité des soins, notamment par le passage des informations, tout en ayant une ouverture d'esprit, une patience et une disponibilité.

Enfin, son engagement professionnel se révélera par sa motivation, sa curiosité, son volontarisme et son positionnement comme un **professionnel moteur**.

III. L'APPROCHE PAR COMPETENCES

La construction du référentiel de formation s'appuie sur le référentiel d'activités du métier d'infirmier. A partir de ces activités sont déterminées les compétences nécessaires aux professionnels. Il appartient à l'équipe de formateurs de construire la stratégie pédagogique pour que les étudiants acquièrent ces compétences.

« La compétence est de pouvoir agir efficacement dans une famille de situations. Il n'y a compétence que si l'auteur maîtrise régulièrement mais aussi efficacement, sûrement, rapidement et éthiquement les situations appartenant à une même famille. » P PERRENOUD

Le référentiel de 2009 détermine les compétences qui devront être acquises à l'issue de la formation. Elles découlent d'un référentiel d'activités que les infirmiers réalisent dans le cadre de leur exercice professionnel.

10 compétences sont attendues en fin de formation :

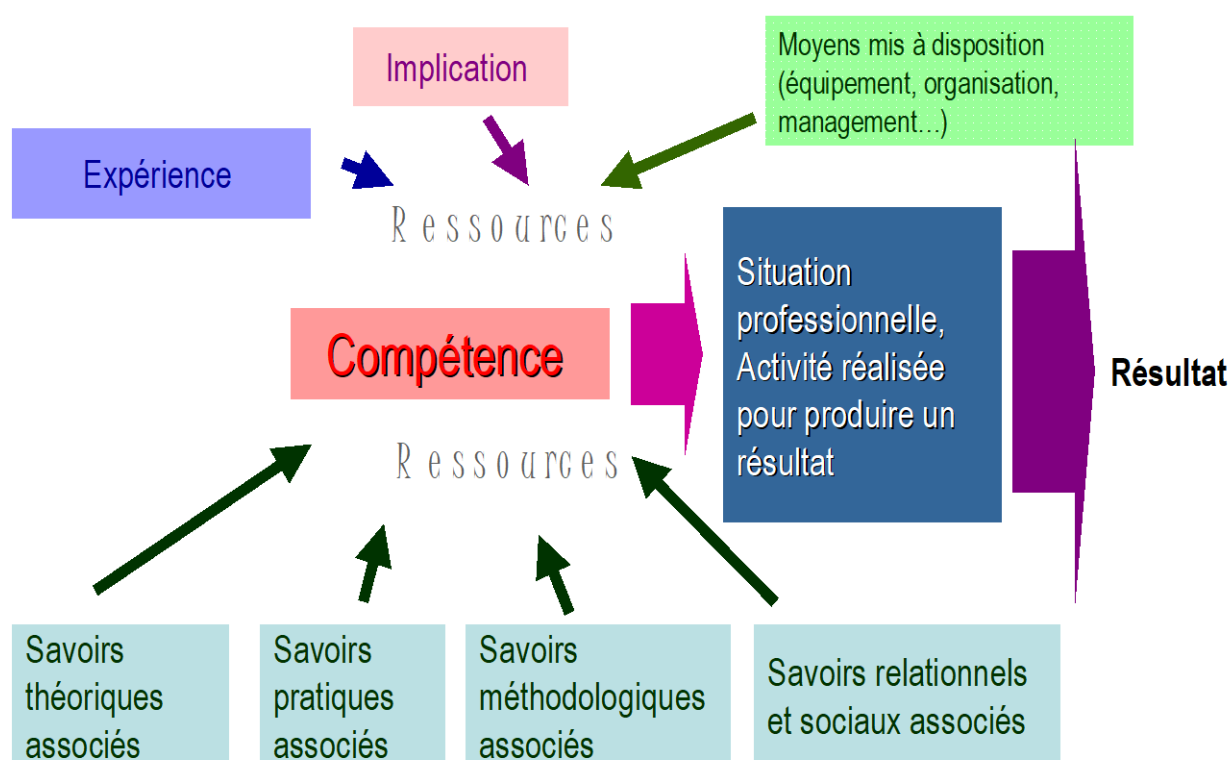
- 1 - Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- 2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- 3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- 4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- 5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- 6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- 7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- 8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- 9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes
- 10 - Informer et former des professionnels et des personnes en formation

C'est à partir de l'acquisition de ces compétences que les formateurs conçoivent et mettent en œuvre leur stratégie pédagogique. Il s'agit pour eux de mettre en lien les savoirs et l'acquisition des compétences chez les étudiants. Cette stratégie pédagogique met en relation les situations rencontrées en stage avec les connaissances théoriques, les savoirs faire, les savoirs être par l'analyse de situations et de pratiques professionnelles.

C'est l'occasion pour l'étudiant de travailler 3 paliers d'apprentissage :

- **comprendre** : l'étudiant acquiert les savoirs nécessaires à la compréhension de la situation et du résultat attendu ;
- **faire** : l'étudiant mobilise des savoirs en situation et acquiert la capacité à agir et à apprécier le résultat de son action ;
- **transposer** : l'étudiant transpose ses acquis dans une nouvelle situation, ce qui lui permet de conceptualiser et d'acquérir la capacité à s'adapter à d'autres situations encore inconnues.

Les caractéristiques de la compétence



TITRE 3 : L'ALTERNANCE

« L'alternance, c'est donner du sens à l'expérience et la transformer en savoir. »¹

Avec la mise en place d'une pédagogie basée sur l'acquisition des compétences, l'alternance est une modalité d'apprentissage obligatoire. Son intérêt est que l'apprenant acquière ses compétences à partir de la confrontation entre ses savoirs théoriques, pratiques, méthodologiques et relationnels avec son savoir expérimental.

Cet apprentissage passe par une posture réflexive sur le vécu d'une situation et une transposition de cette expérience en connaissances par l'analyse de situations et/ou de pratiques professionnelles.

L'alternance est donc un dispositif de formation qui permet à l'apprenant de développer des compétences professionnelles par l'acquisition de connaissances théoriques (comprendre) et

¹CLENET.J, *représentation, formation et alternance*, Paris, L'Harmattan-1998

leur confrontation dans le milieu professionnel (agir), ainsi que par l'analyse des pratiques professionnelles pour ancrer les savoirs (transférer).

I. PLANNIFICATION DE L'ALTERNANCE

ANNEXE 1

II. LES MODALITES D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT

Le référentiel reconnaît de façon formelle le rôle des professionnels de terrain dans le dispositif de formation et l'importance des stages comme lieux d'intégration et d'acquisition. Ceci implique la construction d'un partenariat par la mise en cohérence des organisations.

Ainsi l'institut de formation et le milieu professionnel sont tous deux sites apprenant, ils sont partenaires dans la dispensation des savoirs, aucun n'ayant de prérogative sur l'autre. Les finalités et les objectifs sont non seulement partagés, mais aussi négociés.

Les acteurs mobilisés sont :

- l'apprenant : participe à l'analyse de sa progression
- le tuteur : responsable de l'encadrement pédagogique
- le maître de stage : responsable de l'organisation
- le professionnel de proximité : encadre l'apprenant pour la réalisation des activités sur le terrain
- le formateur référent : assure le suivi de l'apprenant

Des liens sont établis entre le milieu professionnel et l'institut de formation. Les dispositifs pédagogiques et les projets d'encadrement en stage sont construits entre représentants des instituts et des lieux de soins.

- Les compétences :

Les lieux de stage sont dits qualifiants dès lors que les professionnels de ce site ont réfléchi aux modalités d'accueil et d'encadrement des stagiaires.

Cela se traduit par la mise en place d'une charte d'encadrement et d'un livret d'accueil, ils permettent d'apprécier l'implication du terrain de stage dans le dispositif de formation des élèves.

III. LISTE DES LIEUX ET PLACES DE STAGE

ANNEXE 2

IV. EVALUATION DE LA QUALITE DES STAGES PAR LES ETUDIANTS

A l'issue de chaque stage lors du suivi pédagogique collectif un questionnaire de satisfaction est proposé à chaque étudiant (annexe 3).

Les questionnaires sont analysés et les résultats sont restitués annuellement aux terrains de stage.

Ces résultats peuvent également faire l'objet de réajustements lors de la mise en stage des étudiants.

TITRE 4 : STRATEGIE D'ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT

I. PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETUDIANT

Chaque étudiant progresse à son rythme en fonction des ressources mises à sa disposition, des parcours de stage proposés et de sa propre manière de progresser pour intégrer les différentes compétences.

Ce principe conduit à la mise en place d'un suivi pédagogique de chaque étudiant.

Le suivi pédagogique se caractérise comme :

« Un outil de développement positif, une source de motivation, un outil de socialisation, un outil d'aide méthodologique et un outil d'élaboration du projet de l'étudiant ».²

Un formateur dit « référent » suit la progression de chaque étudiant et l'accompagne tout au long de son parcours de formation.

Le suivi individualisé implique de la part du formateur référent une posture empreinte de bienveillance, centrée sur l'étudiant, une posture empathique au sens où il perçoit le ressenti de l'étudiant et l'aide tout au long de ses trois années de formation.

Cet accompagnement s'inscrit dans une relation de confiance qui vise à laisser l'étudiant acteur de sa formation. Cette démarche permet à l'étudiant de garder sa liberté, d'exercer ses choix et de se construire en tant que professionnel autonome, responsable et réflexif.

Le formateur guide l'étudiant dans une démarche réflexive. Il le soutient d'un point de vue méthodologique dans ses apprentissages et ses investissements.

² PRZESMYCKI H, *La pédagogie du contrat*, Hachette Education, Baume-les-Dames, 1999.

La posture réflexive du formateur est un postulat incontournable, il s'agit d'être en cohérence entre le discours et la pratique.

Le suivi pédagogique permet à l'étudiant :

- de réfléchir à son positionnement au sein de la promotion et dans la formation,
- de préciser sa représentation professionnelle,
- de construire son projet professionnel,
- d'évaluer ses capacités à apprendre,
- d'évaluer sa progression dans l'apprentissage et l'acquisition de ses compétences.

Le suivi pédagogique est individuel et collectif :

Le suivi pédagogique individuel :

Consiste en des rencontres permettant d'apporter *une aide à l'étudiant par rapport à sa progression d'apprentissage, de faire un état des lieux de la construction de ses compétences, de gérer d'éventuelles difficultés d'ordre psycho-social.*

Le suivi pédagogique collectif :

En groupe, vise à favoriser un processus de socialisation professionnelle, il permet :

- de favoriser les interactions entre les étudiants dans le but d'optimiser les apprentissages,
- Avant le stage d'anticiper les situations à rencontrer et envisager l'élaboration d'objectifs d'apprentissage,
- Après le stage d'établir une critique constructive en regard des objectifs envisager avant le stage, d'exprimer et de faire partager les expériences vécues en stage.

II STRATEGIE DE PREVENTION DE RUPTURE DE PARCOURS

Au sein de l'institut une attention particulière est portée aux interruptions de formation, en effet chaque année, des élèves décrochent et stoppent leur formation.

Pour limiter l'impact de ce phénomène, une stratégie de prévention a été mise en œuvre.

Le décrochage est un processus qui conduit chaque année des étudiants à quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu un diplôme à finalité professionnelle.

Ce processus présente 3 caractéristiques :

- C'est un processus cumulatif : le décrochage procède de l'accumulation de plusieurs facteurs de risque,
- C'est un processus pluriel : il n'existe pas un seul mais plusieurs profils de décrocheurs qui résultent des combinaisons entre les différents facteurs de risque,

- C'est un processus dynamique : l'importance des facteurs de risque varie en fonction du cycle développemental ou de l'âge de l'étudiant.

Il existe à la fois des facteurs de risque individuels qui ont trait aux caractéristiques de la personne et des facteurs de risque environnementaux qui sont liés aux caractéristiques des contextes (famille, école, communauté) dans lesquels la personne évolue (Rumberger, 2011).

Exemples de facteurs de risque individuels et environnementaux relevés par la littérature scientifique (Audas & Willms, 2001; Afssa, 2013; De Witte et al., 2013; Rumberger, 2011) :

- Ressources (Faibles revenus, déménagements fréquents...),
- Structure (Post Bac, université...),
- État de santé physique et psychologique (handicap, dépression...),
- Soutien parental (échanges conflictuels, style parental autoritaire...),
- Composition sociale (population défavorisée...),
- Composition sociale (population défavorisée...),
- Caractéristiques scolaires (redoublement, performances scolaires, engagement scolaire, problèmes de comportements, orientation scolaire...).

L'équipe pédagogique est particulièrement vigilante à ces signes d'alerte tels que :

- Une absence prolongée pour raison médicale ou non, et / ou absence perlée en stage et à l'institut,
- Un redoublement mal vécu : non-participation aux différents temps forts de la cohorte,
- Une orientation non choisie, un besoin d'être rassuré sur son orientation,
- Un comportement qui change (repli sur soi, agressivité ...),
- Des sanctions, remarques qui s'accumulent,
- Des résultats insuffisants (théorie et clinique),
- Manque d'investissement dans les travaux de groupes,
- Retours d'autres élèves, (comportements, situations difficiles, propos recueillis...).

Dès qu'un étudiant est repéré comme étant en situation de décrochage un dispositif d'accompagnement individualisé est mis en place. Il s'appuie principalement sur le suivi pédagogique par le formateur référent qui s'intensifie, ainsi il peut être proposé selon les circonstances :

- Un soutien pédagogique (contrat pédagogique),
- Des conseils en matière d'accompagnement social voire une orientation vers des professionnels médico-sociaux (médecin, assistante sociale, psychologue...),
- Un parcours de stage adapté à la problématique de l'étudiant,
- En dernier recours accompagner l'élève dans sa décision de rupture de formation.

III L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATIONS DE HANDICAP

L'accès « à tout pour tous », induit par la loi du 11 février 2005 fédère l'ensemble des ministères et acteurs impliqués et sensibilisés à la déficience.

C'est en ce sens que l'Institut de formation de la Flandre intérieure s'est dotée d'un référent Handicap qui adapte l'accès à la formation, accompagne et oriente la personne porteuse d'une déficience.

En ce sens, différences ressources sont mises à disposition afin d'identifier les éventuelles compensations et nous permettre (le référent et l'équipe pédagogique) de les mettre en œuvre (tiers temps, adaptation pédagogique, organisation...)

Outre l'accompagnement, l'Institut de formation de la Flandre intérieure est accessible à l'ensemble des personnes en situation de handicap moteur.

La conférence des présidents d'Université a établi un **Guide d'accompagnement de l'étudiant handicapé à l'université** qui sera la base de notre démarche d'encadrement.

L'Institut de formation de la Flandre intérieure compte parmi son personnel des personnes en situations de handicap.

L'institut de formation de la Flandre intérieure est un centre proposant des **formations ordinaires**. C'est pourquoi, l'identification du handicap d'un candidat est indispensable dès la constitution du dossier d'entrée, afin d'acter la possibilité d'intégration dans l'une des formations paramédicales proposées.

Objectifs de l'institut de formation

L'objectif général de l'institut de formation de la Flandre intérieure est de proposer des enseignements de qualité en favorisant l'égalité des chances. Pour cela, les acteurs de formation :

- informent sur les possibilités d'accueil des personnes en situation de handicap au regard des formations proposées,
- adaptent les moyens et méthodes pour faciliter l'accessibilité à tous,
- restent à l'écoute et ajustent les mesures d'accompagnement en fonction des possibilités,
- analysent et évaluent l'accompagnement afin de proposer des mesures correctrices.

Objectifs d'accompagnement

Les objectifs de l'accompagnement sont nécessaires afin de personnaliser les moyens et méthodes au regard de la déficience. Pour se faire, l'Institut de formation propose de :

- identifier le type de handicap et/ou les déficiences,
- acter la possibilité de suivre la formation au regard du handicap et/ou de la déficience,
- évaluer les besoins,
- mettre en place les dispositions particulières (tiers temps, place, supports de cours...),
- informer les acteurs de la formation des mesures d'accompagnement,
- programmer des temps formels de suivis,
- ajuster en fonction de l'évolution des besoins,
- motiver l'élève afin de valoriser et favoriser la confiance en soi.

TITRE 5 : LES PRESTATIONS

I. LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE

La progression constante des nouvelles technologies dans notre vie quotidienne modifie notre façon d'apprendre. C'est pour prendre en compte ces changements que George Siemens et Stephen Downes ont élaboré en 2005 une nouvelle théorie de l'apprentissage, le «**connectivisme**».

Pour les connectivistes, l'apprentissage n'est plus limité à une activité individuelle et interne. On apprend désormais également par le biais de toutes les interactions permises par les réseaux. Le fait d'être connecté en permanence nous permet de développer constamment de nouvelles connaissances : en réagissant sur X, en visionnant des vidéos, en participant à un forum, en lisant un blog, etc. On échange avec des personnes que l'on n'aurait pas rencontrées autrement et on accède à une multitude de connaissances. Chacun peut ainsi partager et construire son propre savoir.

Plus précisément, la théorie du connectivisme repose sur plusieurs principes :

- Le savoir réside dans la diversité des opinions et des ressources. Pour apprendre, il faut donc mettre en relation les diverses sources d'informations et faire des liens entre les domaines, les idées et les concepts. L'objectif est d'acquérir ainsi des connaissances précises, actualisées et pertinentes.
- Avoir des connaissances est moins important que d'être capable d'en acquérir de nouvelles. Il est donc essentiel de savoir rechercher l'information et de distinguer l'information importante de celle sans importance.
- La prise de décision est un processus d'apprentissage en soi car elle implique d'analyser les besoins de l'instant et de s'interroger sur la pertinence et l'actualité de l'information à prendre en compte.

- Grâce aux nouvelles technologies, l'apprentissage peut se faire sans l'aide d'une autre personne ou du moins sans une présence humaine. Néanmoins, savoir développer et entretenir des contacts est essentiel pour l'apprentissage tout au long de la vie. Les réseaux sociaux constituent à cet égard un outil précieux.

De plus en plus de formateurs et d'enseignants expérimentent des pratiques d'apprentissage répondant aux principes connectivistes. Il s'agit, par exemple, de demander aux apprenants de créer des blogs ou des wikis, d'enquêter sur la fiabilité d'une source, de faire participer un réseau d'experts, de diffuser des connaissances via Facebook ou X, d'utiliser l'intelligence artificielle, etc.

Le connectivisme et l'**Intelligence Artificielle (IA)** sont interconnectés dans la formation. L'IA générative joue un rôle de facilitateur en soutenant et en développant les processus d'apprentissage des apprenants (reformulation d'un texte, rendre plus compréhensible un écrit, aide à proposer des questions à partir d'un document, résumer un texte...). Quel que soit l'usage de l'IA, l'apprenant fait preuve d'honnêteté intellectuelle en indiquant son utilisation et d'esprit critique en vérifiant les propositions données.

De façon générale, il est indispensable d'encourager les apprenants à échanger et à travailler en équipes.

Cette théorie nous rappelle que l'ère numérique dans laquelle nous vivons doit s'accompagner d'une vraie réflexion sur les processus d'apprentissage.

Les ressources numériques de l'institut dédiées aux élèves :

- d'un espace numérique de travail à disposition des étudiants,
- un site internet, Facebook et Instagram,
- de logiciels de e-learning,
- de tableaux numériques interactifs et tactiles,
- d'une connexion wifi dans toutes les salles,
- d'une salle informatique,
- un casque de réalité augmentée
- un laboratoire de simulation
- d'une visioconférence.

L'institut dispose également d'un référent numérique.

II. LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE DES ETUDIANTS

L'institut est un lieu d'épanouissement ; un lieu permettant aux futurs professionnels d'acquérir les bases nécessaires à leur futur métier ; un lieu permettant d'affirmer les valeurs professionnelles et éthiques propres aux métiers de la santé ; un lieu où il soit possible d'apprendre à apprendre et d'être dans une posture réflexive ; un lieu où l'équipe pédagogique puisse exprimer sa créativité et ait la capacité d'entreprendre ; un lieu de

partage permettant de former des citoyens capables d'engagement et enfin un lieu où il soit agréable de travailler et de se former.

L'équipe pédagogique est donc particulièrement attentive au bien-être des étudiants en favorisant à tous les niveaux l'expression des apprenants et leur implication dans les choix stratégiques de l'institut au travers :

- des moments d'échanges et convivialité entre les différentes promotions et formations
- d'un dispositif d'entraide aux révisions
- de la mise en œuvre de projets fédérateurs tel que :
 - voyage de fin d'année,
 - actions caritatives (téléthon...)
- de l'existence d'une association étudiante complètement autonome,
- des actions pédagogiques culturelles et artistiques favorisant la créativité et l'expression
- de la vigilance de l'équipe pédagogique aux inégalités et difficultés sociales, aux problèmes de santé des étudiants.

Le développement durable

L'institut s'est doté d'une stratégie afin de structurer ses actions en matière de développement durable. La vision du développement durable s'articule autour de différents volets interdépendants qui s'alimentent mutuellement : le tri des déchets, l'écomobilité, améliorer l'efficacité énergétique, ...

Les prestations et l'équipement

La Région a proposé l'installation de l'institut sur le site du Lycée Gustave EIFFEL dans un environnement architectural remarquable propice à l'apprentissage et proposant une qualité de vie au travail et aux études.

Une convention est passée entre les deux établissements permettant l'accueil des apprenants de l'IFSI au CDI de lycée.

Au sein de l'institut proprement dit les apprenants disposent d'une cafétéria, d'une salle informatique, d'un laboratoire de simulation, de nombreuses salles de travaux pratiques, de cours magistraux ainsi que de travaux dirigés.

La démocratie

L'arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux vient renforcer la place des étudiants dans la gouvernance de l'institut.

Le dispositif pédagogique mis en place au travers du suivi individuel plus particulièrement permet l'expression des étudiants et la prise en compte de leur parole par les formateurs.

Projet des étudiants

Chaque année de nouveaux projets émerge à l'initiative d'un groupe d'étudiants. Ils sont de deux types, des projets liés à l'association institutionnel ou bien liés à un groupe d'étudiants.

Ces projets étudiants et associatifs rythment la vie universitaire et sont d'excellents moyens d'apprentissage qui apportent de l'expérience pratique, des savoirs faire opérationnels et des réseaux.

TITRE 6 : L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'évaluation porte sur l'application du projet pédagogique dans la conception et la mise en œuvre de la formation des élèves aides-soignants.

Son évaluation varie en fonction des différents critères, elle peut être annuelle.

Critères	Eléments de preuve	Cotation
Le projet pédagogique est repris dans les projets de cohorte.		
Les valeurs énoncées dans le projet sont prises en compte dans la construction des séquences pédagogiques.		
Les méthodes pédagogiques utilisées par les formateurs sont conformes au projet pédagogique.		
Les principes pédagogiques sont appliqués.		
La participation active des partenaires et étudiants est réelle.		
Les axes stratégiques sont mis en œuvre et évalués		

ANNEXES

ANNEXE 1_ PLANNIFICATION ALTERNANCE

ANNEXE 2_ TERRAINS DE STAGE

LISTE DES TERRAINS DE STAGES

(360 Terrains)

Terrain	Code postal	Ville
ABEJ Solidarité	59487	ARMENTIERES CEDEX
ARC INTERNATIONAL	62510	ARQUES
ASI Enfants de Shanti- INDE	77440	CONGIS SUR THEROUANE
ASS CENTRE HELENE BOREL	59283	RAIMBEAUCOURT
ASSAD	59140	DUNKERQUE
ASSOCIATION BABY ACCUEIL	59130	LAMBERSART
ASSOCIATION SANITAIRE ET SOCIALE DES HAUTS DE FRANCE -ASRL	59890	QUESNOY SUR DEULE
ASSOCIATION TREFLES	59280	ARMENTIERES
AST – Action Santé Travail	62150	AIX NOULETTE
Accueil de jour" part" âge" _association clairefontaine	59190	HAZEBROUCK
Association "Pompiers Entraide Internationale"	72000	LE MANS
Association Missions stages	85110	CHANTONNAY
BTP- RMS	59930	LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
CABINET CHIRURGICAL ARCHIMED	59810	LESQUIN
CABINET INFIRMIER	59380	BERGUES
CABINET Infirmières Libérales	59116	HOUPLINES
CCAS	59270	BAILLEUL
CCAS	59160	LOMME
CEDRAGIR	59160	LOMME
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS DU BAS CHEMIN	59560	COMINES
CENTRE DE SOINS Saint Vincent de Paul	59000	LILLE
CENTRE HOSPITALIER A.CHARLON	62110	HENIN BEAUMONT
CENTRE HOSPITALIER ARMENTIERES	59280	ARMENTIERES
CENTRE HOSPITALIER BAILLEUL	59270	BAILLEUL
CENTRE HOSPITALIER CAMBRAI	59407	CAMBRAI CEDEX
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS	62022	ARRAS CÉDEX
CENTRE HOSPITALIER DE LENS	62300	LENS
CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX	59056	ROUBAIX
CENTRE HOSPITALIER DOUAI	59507	DOUAI CEDEX
CENTRE HOSPITALIER DU TERNOIS	62130	SAINT POL SUR TERNOISE
CENTRE HOSPITALIER DUNKERQUE	59385	DUNKERQUE
CENTRE HOSPITALIER GERMON ET GAUTHIER	62408	BETHUNE CEDEX
CENTRE HOSPITALIER HAZEBROUCK	59524	HAZEBROUCK CEDEX
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL "LE MOLINEL"	59444	WASQUEHAL CEDEX
CENTRE HOSPITALIER SAINT OMER	62505	SAINT OMER CEDEX
CENTRE HOSPITALIER TOURCOING	59200	TOURCOING
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	59000	LILLE
CENTRE HOSPITALIER VALENCIENNES	59300	VALENCIENNES
CENTRE L'ESPOIR	59260	HELLEMMES
CENTRE OSCAR LAMBRET	59020	LILLE
CENTRO DE SALUD CHEJONA		PUNO_ (PERU)
CH BOULOGNE SUR MER	62200	BOULOGNE SUR MER
CH LA BASSEE-EPS LES ERABLES	59537	WAVRIN CEDEX
CH SAINT AMAND LES EAUX	59230	SAINT AMAND LES EAUX
CHU PONTCHAILLOU	35033	RENNES CEDEX 9
CLAIR SEJOUR	59270	BAILLEUL
CLINIQUE ANNE ARTOIS GROUPE_HPL POLE ARTOIS	62400	BETHUNE
CLINIQUE DE FLANDRE	59412	COUDEKERQUE BRANCHE CEDEX
CLINIQUE DE L'ESCREBIEUX	59553	ESQUERCHIN
CLINIQUE DE L'UNION	31240	SAINT JEAN
CLINIQUE DE LA MAISON FLEURIE	59155	FACHES THUMESNIL
CLINIQUE DE LA MITTERIE	59160	LOMME
CLINIQUE DE LAUTREAMONT	59120	LOOS
CLINIQUE DES 4 CANTONS	59491	VILLENEUVE D'ASCQ
CLINIQUE DU SPORT ET DE LA CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE (CSCO)	59706	MARCQ EN BAROEUL CEDEX

CLINIQUE LES PEUPLIERS_ VILLENEUVE D'ASCQ	59491	VILLENEUVE D'ASCQ
CLINIQUE LILLE SUD	59810	LESQUIN
CLINIQUE MAHAUT DE TERMONDE	62404	BETHUNE
CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE	62700	BRUAY LA BUISSIERE
CLINIQUE PARC MONCEAU HPM-SITE DE LA MAISON FLEURIE	59800	LILLE
CLINIQUE RYONVAL SAINTE CATHERINE	62223	SAINTE CATHERINE
CLINIQUE SAINT AME	59552	LAMBRES LEZ DOUAI
CLINIQUE SAINT ROCH	59223	RONCQ
CLINIQUE VAL DE LYS	59200	TOURCOING
CLINIQUE VILLETTE	59941	DUNKERQUE
COLLEGE DU VAL DE LA SENSEE	59151	ARLEUX
COLLEGE EMILE ZOLA	59150	WATTRELOS
COLLEGE JEAN JAURES	59160	LILLE
COLLEGE JEAN ZAY	59750	FEIGNIES
COLLEGE Jacques Prevert	59241	MASNIERES
COLLEGE LE PARC	59320	HAUBOURDIN
COLLEGE LIBERTE	62232	ANNEZIN
COLLEGE MARIE CURIE	59200	TOURCOING
COLLEGE PABLO NERUDA	59150	WATTRELOS
COLLEGE TURGOT	59220	DENAIN
COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS	59253	LA GORGUE
CPAM DES FLANDRES	59486	ARMENTIERES CEDEX
CPAM LILLE DOUAI	59508	DOUAI CEDEX
CRECHE ENFANTILLAGES	59350	SAINT ANDRÉ
CRECHE L'AMICLOTIERIE	59260	HELLEMMES
CRECHE ALAIN LE MARC HADOUR	59110	LA MADELEINE
CRECHE LA MAISONNETTE	59000	RONCQ
CRECHE LES DOUX CALINS	59000	LILLE
CRECHE TETE DE LINOTTE	59270	BAILLEUL
CRECHE_LES DIABLOTINS	02100	SAINT QUENTIN
Centre Médical des Armées	59001	LILLE CEDEX
Coordination Mobile Accueil Orientation (CMAO) - Samu Social 115	59871	SAINT-ANDRE CEDEX
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE	59033	LILLE CEDEX
DOMASANTE SPASAD	59045	LILLE CEDEX
DiagnoVIE Laboratoire Haubourdin	59320	HAUBOURDIN
DiagnoVIE Laboratoire Lomme	59160	LOMME
DiagnoVIE Laboratoire de Bailleul	59270	BAILLEUL
DiagnoVIE Laboratoire de Dunkerque	59140	DUNKERQUE
ECOLE ELEMENTAIRE EMILE ZOLA	59300	VALENCIENNES
ECOLE ELEMENTAIRE Jean Marie Brison	59920	QUIEVRECHAIN
ECOLE PRIMAIRE	59218	POIX DU NORD
ECOLE PRIMAIRE - Jean Monnet	59181	STEENWERCK
ECOLE PRIMAIRE ANATOLE FRANCE	59430	DUNKERQUE
ECOLE PRIMAIRE DU CENTRE	59163	CONDÉ-SUR-L'ESCAUT
ECOLE PRIMAIRE JEANNE D'ARC	59134	FOURNES EN WEPES
ECOLE PRIMAIRE MAUD FONTENOY	59320	ENGLOS
ECOLE PRIMAIRE PASTEUR	59118	WAMBRECHIES
ECOLE PRIMAIRE ROGER SALENGRO	59320	HALLENES LES HAUBOURDIN
ECOLE PRIMAIRE VOLTAIRE	62300	LENS
ECOLE PRIMAIRE WAGNER	59000	LILLE SUD
ECOLE PRIMAIRE-ARMBOUTS CAPPEL	59380	ARMBOUTS CAPPEL
ECOLE PRIMAIRE-Ghislain Henniart	59320	ERQUINGHEM LE SEC
ECOLE PRIMAIRE-Étienne Pouille	59320	RADINGHEM-EN-WEPES
ECOLE PRIMAIRE_ GUY MOLLET	62110	HENIN BEAUMONT
ECOLE TURGOT	59000	LILLE
EHPAD AMITIES D'AUTOMNE	59134	HERLIES
EHPAD ARTHUR FRANCOIS	59155	FACHES THUMESNIL
EHPAD BARONNIE DU VAL DE LYS	59660	HAVERSKERQUE
EHPAD Cloostermeulen	59114	STEENVOORDE
EHPAD DAMPIERRE	59100	ROUBAIX
EHPAD DE LA VIGNE	59184	SAINGHIN EN WEPES
EHPAD DE SAINT EXUPERY	62136	LESTREM

EHPAD DOMAINE DES TUILERIES	59840	PERENCHIES
EHPAD EDITH PIAF	62700	BRUAY LA BUISSIÈRE
EHPAD FONDATION HENRY DELERUE	59116	HOULINES
EHPAD GEORGES DELFOSSE	59520	MARQUETTE LEZ LILLE
EHPAD HENRI BOUCHERY	59932	LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
EHPAD HONDSCHOOTE	59122	HONDSCHOOTE
EHPAD INTERCOMMUNAL DE FLANDRE INTERIEURE - RESIDENCE DU PLESSY	59232	VIEUX BERQUIN
EHPAD INTERCOMMUNAL FLANDRE INTERIEURE - RESIDENCE L'AUBEPINE	59270	METEREN
EHPAD KORIAN LES MARQUISES	59700	MARCQ EN BAROEUL
EHPAD L'OREE DU MONT	59250	HALLUIN
EHPAD LA COLOMBE	59223	RONCQ
EHPAD LA ROSE MAY	59700	MARCQ EN BAROEUL
EHPAD LE CLOS DU MOULIN	59299	BOESCHEPE
EHPAD LE DOMAINE DE LA RIVIERE	59520	MARQUETTE LEZ LILLE
EHPAD LE JARDIN DES SENS	59126	LINSELLES
EHPAD LEON DUHAMEL	59660	MERVILLE
EHPAD LES CHARMILLES	59940	ESTAIRE
EHPAD LES HELIANTINES	62138	VIOLAINES
EHPAD LES JARDINS DU CRINCHON	62217	ACHICOURT
EHPAD LES LYS BLANCS	59789	QUESNOY SUR DEULE
EHPAD LES MAGNOLIAS	59770	MARLY
EHPAD LES MYOSOTIS	59189	STEENBECQUE
EHPAD LES ORCHIDEES	62330	ISBERGUES
EHPAD LES PRES DU LYS	62840	SAILLY SUR LA LYS
EHPAD LES RESIDENCES DE LA PEVELE	59830	CYSOING
EHPAD MAISON SAINT JEAN	59000	LILLE
EHPAD MARGUERITE DE FLANDRE	59850	NIEPPE
EHPAD NOTRE DAME DES ANGES	59000	LILLE
EHPAD NOYELLES LES VERMELLES	62980	NOYELLES LES VERMELLES
EHPAD REDIDENCE DU CLOCHER	59470	WORMHOUT
EHPAD RESIDENCE ABBE LEFRANCOIS	59181	STEENWERCK
EHPAD RESIDENCE DE BEAUPRE	59253	LA GORGUE
EHPAD RESIDENCE DELIOT	59193	ERQUINGHEM LYS
EHPAD RESIDENCE DES FONTINETTES	62510	ARQUES
EHPAD RESIDENCE LE PARC FLEURI-FLORALYS	59128	FLERS EN ESCRIBIEUX
EHPAD RESIDENCE OBERT	59118	WAMBRECHIES
EHPAD SAINT FRANCOIS DE SALES	59160	CAPINGHEM
EHPAD SAINT JEAN - BERGUES	59380	BERGUES
EHPAD TEMPS DE VIE SAINT JEAN	62840	LAVENTIE
EPC LES PASSERELLES - LA SOURCE	62350	SAINT VENANT
EPDSAE MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	59270	METEREN
EPS MAISON BLANCHE	75020	PARIS 20
EPSM DES FLANDRES	59270	BAILLEUL
EPSM LILLE-METROPOLE	59280	ARMENTIERES
EPSM VAL DE LYS	62350	SAINT VENANT
EPSMAL	59350	SAINT ANDRE LEZ LILLE
ESAT Malécot	59280	ARMENTIERES
FAM LES AUBEPINES	59496	HANTAY
FAM LES COPAINS A BORD ACCUEIL DE JOUR	62710	COURRIERES
FAM LES PIERIDES	59126	LINSELLES
FOYER DE PROJETS DE VIE BEL'ATTITUDES	59270	BAILLEUL
FOYER DE VIE LE CHALET_CRF	59270	SAINT JANS CAPPEL
FOYER DE VIE_MERRIS	59270	MERRIS
FOYER LOGEMENT MYOSOTIS	59850	NIEPPE
GHICL ST PHILIBERT	59462	LOMME
GHICL ST VINCENT DE PAUL	59020	LILLE CEDEX
GROUPE HOSPITALIER LOOS/HAUBOURDIN (GHLH)	59120	LOOS
GROUPE HOSPITALIER SECLIN CARVIN	59471	SECLIN
GROUPE SCOLAIRE GEORGES-FONTAINE	59330	HAUTMONT
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE LA FLANDRE MARITIME	59378	DUNKERQUE CEDEX 1
HAD	62500	SAINT MARTIN AU LAERT
HOPIGO		MADAGASCAR

HOPITAL D INSTRUCTION DES ARMEES PERCY	92140	CLAMART CEDEX
HOPITAL DE RIAUMONT	62800	LIEVIN
HOPITAL MARITIME VANCAUWENBERGHE	59123	ZUYDCOOTE
HOPITAL PRIVE D'ARRAS LES BONNETTES	62012	ARRAS
HOPITAL PRIVE DE LA LOUVIERE	59000	LILLE
HOPITAL PRIVE DE VILLENEUVE D'ASCQ	59650	VILLENEUVE D'ASCQ
HOPITAL PRIVE LE BOIS	59000	LILLE
HOPITAL REGIONAL JAN YPERMAN	8900	YPRES
HOPITAL de LONG THANH		VIETNAM
Hôpital KAMPONG CHAM		PROVINCE DE KAMPONG CHAM6 CAMBODGE
IDE LIBERALES_MSP LE COLIBRI_Cabinet 2	59660	MERVILLE
IDE LIBERALE_ GAUDEFRY Laetitia BRINGUEZ Pauline	59236	FRELINGHIEN
IDE LIBERALE_ MAZ Dorothée	59310	ORCHIES
IDE LIBERALE_ANDRY Claire Lise	59470	HERZELLE
IDE LIBERALE_BAILLEUL Hélène	59190	CAESTRE
IDE LIBERALE_BALSACK Sylvie	59390	TOUFFLERS
IDE LIBERALE_BEAUSSART Céline et SALINGUE Véronique	59320	EMMERIN
IDE LIBERALE_BEGARD Sylvie et OBERT Gaëlle	62136	LA COUTURE
IDE LIBERALE_BEKAERT Claudine	59940	ESTAIRE
IDE LIBERALE_BERNARD Emmanuelle	59970	RONCHIN
IDE LIBERALE_BOURGEOIS Aurore	59190	BORRE
IDE LIBERALE_BOURUISS HAFIDA	59280	ARMENTIERES
IDE LIBERALE_BOURUISS Nassira	59840	PERENCHIES
IDE LIBERALE_CABINET DU CENTRE DU KIOSQUE	59660	MERVILLE
IDE LIBERALE_CAIGNY Lucie	59134	HERLIES
IDE LIBERALE_CASTAGNA Pascale	59190	HAZEBROUCK
IDE LIBERALE_CHARON Sandra	59253	LA GORGUE
IDE LIBERALE_COQUETTE Cathy	59000	LILLE
IDE LIBERALE_COTTARD Régine	59840	PERENCHIES
IDE LIBERALE_COUSTENOBLE Sophie	59850	NIEPPE
IDE LIBERALE_CROCKEY Vanessa	59272	DON
IDE LIBERALE_DA SILVA Virginie	59890	DEULEMONT
IDE LIBERALE_DALLE Sylvie	59280	ARMENTIERES
IDE LIBERALE_DE SOUSA Tina	59350	SAINT ANDRE LEZ LILLE
IDE LIBERALE_DEHONDT CLAIRE	59270	BAILLEUL
IDE LIBERALE_DEKERLEL et LEFEBVRE	59181	STEENWERCK
IDE LIBERALE_DEL POZO Emmanuelle	59280	ARMENTIERES
IDE LIBERALE_DELCROIX Karine	59232	VIEUX BERQUIN
IDE LIBERALE_DELMER Blandine	59120	LOOS
IDE LIBERALE_DELOBEL Vrginie	59270	BAILLEUL
IDE LIBERALE_DEMOL VROILANT Christine	59190	HAZEBROUCK
IDE LIBERALE_DENOEUDE Béatrice	59263	HOULPIN ANCOISNE
IDE LIBERALE_DEVYLDER Sylvie	59113	SECLIN
IDE LIBERALE_DUBOIS Christelle	59118	WAMBRECHIES
IDE LIBERALE_DUCELLIER Anne	59173	BLARINGHEM
IDE LIBERALE_DUCHENE Julie	59112	ANNOEULIN
IDE LIBERALE_DUPART PREMEREUR Emilie	59120	LOOS
IDE LIBERALE_DUTHOIT Frédérique	59263	HOULPIN ANCOISNE
IDE LIBERALE_FAVRY Céline	59110	LA MADELEINE
IDE LIBERALE_FLAMENT Laurence	59290	WASQUEHAL
IDE LIBERALE_FONTAINE Perrine	59210	COUDEKERQUE BRANCHE
IDE LIBERALE_FOURNIER PETIT Dominique	59290	WASQUEHAL
IDE LIBERALE_FRUCHART Juliette	59660	MERVILLE
IDE LIBERALE_GENONCEAU Sarah	59280	ARMENTIERES
IDE LIBERALE_GILLES Laurence	59930	WEZ MACQUART
IDE LIBERALE_GOUTAGNY Laura	59940	ESTAIRE
IDE LIBERALE_GRAVE Carine	59660	MERVILLE
IDE LIBERALE_HARSH Elodie	59850	NIEPPE
IDE LIBERALE_HARSE Harmonie	59229	TETEGHEM
IDE LIBERALE_HAUSPIE Véronique	59520	MARQUETTE LEZ LILLE
IDE LIBERALE_HENNART Caroline	59850	NIEPPE
IDE LIBERALE_HEQUETTE Stéphanie	59560	COMINES

IDE LIBERALE_HOUZE Isabelle	59193	ERQUINGHEM LYS
IDE LIBERALE_HUANT Cathy	59270	METEREN
IDE LIBERALE_HUANT Cathy	59270	METEREN
IDE LIBERALE_HUBO Catherine	59160	LOMME
IDE LIBERALE_KARAM FATHY Samira	59850	NIEPPE
IDE LIBERALE_KARPALE Suzanne	59320	ENNETIERES EN WEPPE
IDE LIBERALE_LAVILLE Céline	59560	COMINES
IDE LIBERALE_LECOCQ DASSONVILLE	59272	DON
IDE LIBERALE_LEFRANCQ Sophie	59175	TEMPLEMARS
IDE LIBERALE_LEMAITRE Amandine	59820	GRAVELINES
IDE LIBERALE_LEQUERTIER Christine	59114	SAINT SYLVESTRE CAPPEL
IDE LIBERALE_LESSART Agathe	62153	SOUCHEZ
IDE LIBERALE_LUCIDARME Loann	59118	WAMBRECHIES
IDE LIBERALE_MARC Myriam	59280	ARMENTIERES
IDE LIBERALE_MONARD Kelly	59280	ARMENTIERES
IDE LIBERALE_MONTENY Aurélie	59181	STEENWERCK
IDE LIBERALE_MOUFFLIN LECOEUR Christine	59253	LA GORGUE
IDE LIBERALE_MSP LE COLIBRI_Cabinet 1	59660	MERVILLE
IDE LIBERALE_Mr et Mme DEJONGHE	72200	CROSMIERE
IDE LIBERALE_NUNES Chrystel	59290	WASQUEHAL
IDE LIBERALE_PATRON Séverine	62980	VERMELLES
IDE LIBERALE_PESIN BONATO Nicole	59282	DOUCHY LES MINES
IDE LIBERALE_PETITPREZ Sabrina	59940	NEUF BERQUIN
IDE LIBERALE_PIQUE Amélie	59320	HAUBOURDIN
IDE LIBERALE_POTIER PLANCO Amandine	59660	MERVILLE
IDE LIBERALE_POUILLE Anais	62120	RACQUINGHEM
IDE LIBERALE_PRUM Emmeline	59930	LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
IDE LIBERALE_PRUVOST Christine	62136	LESTREM
IDE LIBERALE_ROSE Chrsitne	9610	FOURMIES
IDE LIBERALE_SAGAIER Fakredine	59000	LILLE
IDE LIBERALE_SHAIMI Khalid	59790	RONCHIN
IDE LIBERALE_THOLLEZ Frédéric	62129	THEROUANNE
IDE LIBERALE_TOCKO Sylviane	59100	ROUBAIX
IDE LIBERALE_VANDENAMEELE Céline	59280	ARMENTIERES
IDE LIBERALE_VANDEVILLE Sophie	59840	LOMPRET
IDE LIBERALE_VANHUYSSSE Isabelle et THERET Sylvie	59178	HASNON
IDE LIBERALE_VERWAERDE Maryline	62840	FLEURBAIX
IDE LIBERALE_VICENTE Brigitte	30124	L ESTRECHURE
IDE LIBERALE_WALLE Cendrine	59116	HOULINES
IDE LIBERALE_WEEEXSTEEN Isabelle	59232	VIEUX BERQUIN
IDE LIBERALE_WEISS Patricia	59116	WERVICQ SUD
IDE LIBERAL_KIEFFER Laurent	59160	LOMME
IDE LIBERAL_CHOQUET Alexandre	59190	BORRE
IDE LIBERAL_ETIENNE Yoann	59110	LA MADELEINE
IDE LIBERAL_MONSAURET Frédéric	62196	HESDIGNEUL LES BETHUNES
IDE LIBERAL_VAUHEL BENOIT	62100	CALAIS
IDE LIBERAL_VERGOOTE Arnaud	59240	DUNKERQUE
IME DE COPPENAXFORT	59279	CRAYWICK
IME DENISE LEGRIX	59476	SECLIN
IME JEAN LOMBARD	59116	HOULINES
IME LA PEPINIERE	59120	LOOS
IME LA SAPINIERE	59270	SAINT JANS CAPPEL
IME LES LURONS	59190	HAZEBROUCK
IME Le Mesnil de la Beuvrecque	59700	MARCQ EN BAROEUL
IMPRO		
INNOV'ENFANCE	59000	LILLE
INSTITUT D'EDUCATION MOTRICE DE L'A.N.A.J.I	59116	HOULINES
INSTITUT MONTFORT	7712	HERSEAUX BELGIQUE
INSTITUT PASTEUR - CPES CPSL	59000	LILLE
LA MAISON DU 8EME JOUR - FOYER DE VIE LANDAS	59310	LANDAS
LA MAISONNEE_Service Accueil de Jour	59280	ARMENTIERES
LA ROSE DES FLANDRES- CSAPA	59270	BAILLEUL

LABORATOIRE KUPERWASER HACOT-DIAGNOVIE SADI CARNOT	59280	ARMENTIERES
LES MARRONNIERS	62160	BULLY LES MINES
LYCEE ALBERT CHATELET	62130	SAINT POL SUR TERNOISE
LYCEE DE L'EUROPE	59640	DUNKERQUE
LYCEE GUSTAVE EIFFEL	59280	ARMENTIERES
LYCEE JEAN PERRIN	59130	LAMBERSART
LYCEE PAUL HAZARD	59280	ARMENTIERES
LYCEE PRIVE Notre-Dame de Grâce _MAUBEUGE	59602	MAUBEUGE
LYCEE PROFESSIONNEL Pierre Mendès France	62700	BRUAY LA BUISSIÈRE
LYCEE PROFESSIONNEL-HENRY SENEZ	62110	HÉNIN-BEAUMONT
MAIRIE ARMENTIERES	59280	ARMENTIERES
MAIRIE D'HOULINES	59116	HOULINES
MAIRIE LILLE	59033	LILLE CEDEX
MAIRIE MERVILLE	59660	MERVILLE
MAIRIE TOURCOING	59200	TOURCOING
MAISON DE FAMILLE CLAIRE FONTAINE	59529	HAZEBROUCK
MAISON DE REPOS ET DE SOINS L'OREE DU BOIS	7784	WARNETON BELGIQUE
MAISON ENFANCE ET FAMILLE	59126	LINSELLES
MAISON MEDICALE JEAN XXIII	59160	LOMME
MAS Coeur de Vie-AFEJI	59280	BOIS-GRENIER
MAS Thérèse Tamboise papillons blancs	59200	TOURCOING
MAS du Nouveau Monde-AFEJI	59930	LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
Maison de famille Saint Augustin	59380	BERGUES
PMI	59280	ARMENTIERES
PMI	62192	LILLERS CEDEX
POLYCLINIQUE	59792	GRANDE SYNTHÉ CEDEX
POLYCLINIQUE HENIN BEAUMONT	62256	HENIN BEAUMONT CEDEX
POLYCLINIQUE VAUBAN	59300	VALENCIENNES
RESIDENCE BEAUPRE- Thérèse Vandevannet	59320	HAUBOURDIN
RESIDENCE DES HAUTS DE FLANDRE	59670	CASSEL
RESIDENCE LES 3 CHENES	02100	SAINT QUENTIN
RESIDENCE LES FLEURS DE LA LYS	59559	COMINES CEDEX
RESIDENCE SAINTE MARIE	59500	DOUAI
RESIDENCE ZELIE QUENTON	59760	GRANDE SYNTHÉ
Résidence le Bosquet	59320	HAUBOURDIN
Résidence les Oyats	59820	GRAVELINES
SANTELYS ASSOCIATION	59120	LOOS
SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL DE LA REGION DU NORD	59000	LILLE
SIVU-SSIAD d'Haubourdin	59320	HAUBOURDIN
SOIGNONS HUMAIN	59310	AUCHY-LEZ-ORCHIES
SOIGNONS HUMAIN HAZEBROUCK-Equipe Infirmières à domicile	59190	HAZEBROUCK
SSAD DOUAI	59500	DOUAI
SSIAD BIEN ETRE HAZEBROUCK	59190	HAZEBROUCK
SSIAD BIEN ETRE HONDSCHOOTE	59122	HONDSCHOOTE
SSIAD C.R.F. RESIDENCE DES WEPPEs CENTRE BARROIS	59134	FOURNES EN WEPPEs
SSIAD DOMUSVI	02100	SAINT-QUENTIN
SSIAD HALLUIN	59250	HALLUIN
SSIAD Kennedy	59426	ARMENTIERES
SSIAD LA CARMi	62160	BULLY LES MINES
SSIAD MERVILLE_ADAR	59660	MERVILLE
SSIAD-CASS	59820	GRAVELINES
SSIAD/ADMR	62136	LESTREM
SSR PEDIATRIQUE MARC SAULETEL	59653	VILLENEUVE D' ASCQ CEDEX
SSTRN	59000	LILLE
Service Départemental d'Incendie et de secours	59028	LILLE CEDEX 28
TEMPS DE VIE-Maison d'enfants Saint Victor	59660	MERVILLE
THUISZORG VZW BOND MOYSON soins à domicile	8500	COURTRAI

ANNEXE 3_ QUESTIONNAIRE SATISFACTION TERRAIN PAR LES EIDE

Questionnaire de satisfaction du terrain de stage par l'Etudiant en Soins Infirmiers

Lieu de stage :

Ville

Service :

Typologie : Courte Durée ☐ Santé Mentale ☐ Longue Durée et SSR ☐ Lieux de Vie ☐

Période de stage: S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4 ☐ S5 ☐ S6 ☐

L'ACCUEIL :

Etiez-vous attendu le premier jour ? oui ☐ non ☐

Votre accueil a-t-il été organisé ? oui ☐ non ☐

Vous a-t-on présenté le tuteur de stage ? oui ☐ non ☐

Une présentation du service a-t-elle été réalisée ? oui ☐ non ☐

Vous êtes-vous senti considéré ? oui ☐ non ☐

Les conditions logistiques et matérielles vous ont-elles été décrites ? oui ☐ non ☐

L'ambiance générale était-elle agréable ? oui ☐ non ☐

Vous êtes-vous senti intégré ? oui ☐ non ☐

Un livret d'accueil a-t-il été mis à votre disposition ? oui ☐ non ☐

Concernant l'accueil êtes-vous ?

Pas du tout satisfait ☐ Peu satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Satisfait ☐ Très satisfait ☐

Commentaires :

.....
.....

LES APPRENTISSAGES :

La relation avec votre tuteur a-t-elle répondu à vos attentes ? oui ☐ non ☐

Avez-vous bénéficié :

- ☐ Une première rencontre ? oui ☐ non ☐
- ☐ Un bilan intermédiaire ? oui ☐ non ☐
- ☐ Un bilan final en votre présence ? oui ☐ non ☐

Le tuteur a t'il fait preuve de disponibilité ? oui ☐ non ☐

Le tuteur vous a t'il présenté :

- ☐ Les différentes situations prévalentes du service ? oui ☐ non ☐
- ☐ Les activités de soins ? oui ☐ non ☐

La relation avec l'équipe pluridisciplinaire a-t-elle répondu à vos attentes ? oui ☐ non ☐

Ces professionnels ont-ils fait preuve de disponibilité ? oui ☐ non ☐

Lors des activités de soins :

- | | |
|--|---|
| ☐ Avez-vous été encadré ? | oui ☐ non ☐ |
| ☐ Votre charge de travail était-elle adaptée ? | oui ☐ non ☐ |
| ☐ Avez-vous été évalué lors des activités de soins ? | oui ☐ non ☐ |
| ☐ Vous êtes-vous senti en sécurité ? | oui ☐ non ☐ |

Le stage vous a-t-il permis :

- | | |
|---|---|
| ☐ De répondre à vos objectifs ? | oui ☐ non ☐ |
| ☐ De développer vos compétences ? | oui ☐ non ☐ |
| ☐ De développer votre autonomie ? | oui ☐ non ☐ |

Avez-vous rencontré des difficultés ? oui ☐ non ☐

Si oui, avez-vous été accompagné par l'équipe ? oui ☐ non ☐

Concernant les apprentissages êtes-vous ?

Pas du tout satisfait ☐ Peu satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Satisfait ☐ Très satisfait ☐

Commentaires :

.....
.....

L'ORGANISATION :

Avez-vous rencontré votre maitre de stage ? oui ☐ non ☐

Vos horaires ont-ils été négociés ? oui ☐ non ☐

Avez-vous eu accès aux outils informatiques du service ? oui ☐ non ☐

L'e-portfolio était-il utilisé ? oui ☐ non ☐

Une tenue professionnelle vous a-t-elle été proposée ? oui ☐ non ☐

Un vestiaire vous a-t-il été attribué ? oui ☐ non ☐

Avez-vous eu la possibilité de vous restaurer sur place ? oui ☐ non ☐

Les temps de pause étaient-ils satisfaisants ? oui ☐ non ☐

Concernant l'organisation êtes-vous ?

Pas du tout satisfait ☐ Peu satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Satisfait ☐ Très satisfait ☐

Commentaires :

.....
.....

SATISFACTION GLOBALE :

Pas du tout satisfait ☐ Peu satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Satisfait ☐ Très satisfait ☐

Commentaires :

.....
.....

